



## Problème de contrat

-----  
Par Davkat2

Bonsoir je suis un militaire sous contrat.j'ai incorporé l'armée le 1er janvier 2000.Au niveau administratif je suis considéré comme si j'ai commencé le 1 janvier 2000.La fin de mon contrat se terminait au 1er juillet 2017.(jusqu'à la tout va bien).Etant donne que j'étais parti en opération extérieure j'ai reçu mon renouvellement de contrat là où je me situe et j'ai Signé pour 2 ans et 6 mois.date de fin de contrat qui DEVRAIT se finir le 1ER JANVIER 2020.HORS lorsque je suis rentrée en France il y a 5 jours je me suis aperçu que mon renouvellement de contrat commence à la même date qu'à la fin de mon contrat(c'est à dire fin de contrat 1er juillet 2017 et prolongation de de contrat de 2 ans et 6 mois à partir du 1er juillet 2017).une fin de contrat au 31 décembre 2019.Un renouvellement de contrat doit commence le lendemain après la fin du contrat c'est à dire le 2 juillet 2017 et non le 1er juillet 2017.Que faire??? J'étais voir mon administration pour leur signalé cette erreur et il m'ont répondu que c'était juste.POUR moi il y a un foutage de gueule que faire contre ce décalage d'1 jour que L'ARMÉE essaie de me VOLER.Il me reste 2 jours avant de faire un recours sur mon contrat qui n'est pas en règle.